



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commémoration Fête Nationale du 14 Juillet



Photos archives BCI 2012

DOSSIER DE PRESSE

- Dimanche 14 juillet 2013 -

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél : 46 85 64



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CÉRÉMONIE

La commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet 2013 à Papeete a été présidée par M. Jean-Pierre LAFLAQUIERE, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, en présence des autorités de l'Etat et du Pays.

La cérémonie qui a débuté à **09H45**, au Monument aux Morts de Papeete, elle comportait un défilé à pied et motorisé, avenue Pouvanaa a Oopa.

A cette occasion, le député européen Maurice PONGA, en déplacement en Polynésie française, était également présent aux côtés des autorités.

Le défilé à pied était composé d'un élément de la Gendarmerie nationale, de la Marine, du détachement Terre, du détachement Air, de la Police nationale, du GSMA et des Sapeurs Pompiers.

Le défilé motorisé était composé d'un élément de la Gendarmerie nationale, de véhicules du GSMA, d'un détachement de sapeurs pompiers, de la protection civile et de la fédération polynésienne de secourisme, soit environ une trentaine de véhicules.



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél : 46 85 64

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE



09h45 : Arrivée du commandant des troupes
Inspection des troupes
Honneur aux emblèmes

10h00 : Arrivée des autorités
Salut au drapeau de la Gendarmerie nationale par les autorités civiles et l'Autorité Militaire Principale
Revue des troupes par l'Autorité Militaire Principale et le commandant des troupes.

10h10 : Remise des décorations

10h30 : Défilé des troupes à pied puis défilé motorisé.

10h45 : Fin de la cérémonie

A l'issue de la cérémonie commémorative, **M. Jean-Pierre LAFLAQUIERE, Haut-Commissaire de la République a remis la médaille de bronze pour actes de courage et dévouement à M. Francis FAUVETTE** pour avoir porté secours à Mme Rosina TERIIMANA, enceinte de neuf mois, qui était tombée à l'eau avec son véhicule, le mardi 04 juin 2013, au quai de Motu Uta.

REMISE DE DECORATIONS



Officier de la Légion d'Honneur remise au

- Contre-amiral Anne CULLERRE, commandant des forces en Polynésie française
par son époux M. Gérard CAVELIER



Chevalier de la Légion d'Honneur, remise à

- Ingénieur en chef de 2^{ème} classe Stéphane MANTELLATO
Par le chef d'Etat major interarmées, le colonel Jean-François SCHOONMANN



Médaille militaire, remise à

- Major Dominique BASSELIN
- Major Jean-Paul BELMONTE
Adjudant Chef Norbert MOUROT
Par le Colonel Patrick VALENTINI, Commandant la Gendarmerie pour la Polynésie française

- Adjudant Chef Christian GILLET
- Adjudant Chef Stéphane PESSARD
Par le contre-amiral Anne CULLERRE, commandant des forces en Polynésie française

Chevalier de l'Ordre national du mérite, remise à

- Lieutenant Colonel Bruno MAKARY
par le Colonel Patrick VALENTINI, Commandant la Gendarmerie pour la Polynésie française

- Lieutenant de vaisseau Eric RUNG
- Major Frédéric ASTARIE
- Adjudant Chef Denis CIMPER
par le contre-amiral Anne CULLERRE, commandant des forces en Polynésie française

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél : 46 85 64

RAPPEL HISTORIQUE la Fête Nationale du 14 juillet

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires : la prise de la Bastille de 1789 et la fête de la Fédération de 1790.

Le 14 juillet 1789 : la prise de la Bastille

La fête nationale commémore d'abord le 14 juillet 1789, première journée révolutionnaire à portée symbolique. Durant cette période, une grande agitation règne à Paris. **Face au mécontentement populaire, le roi a réuni les Etats généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers-état.** Ces derniers demandent une réforme des institutions et, le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante.

L'initiative inquiète le roi qui fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles. La rumeur court que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés.

Au matin du 14 juillet, des Parisiens en colère vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade, et grâce au ralliement de gardes nationaux, les Parisiens s'en emparent et entament sa démolition. Ils ne libèrent que quelques prisonniers. Cette journée qui marque le début de la Révolution, resta dans les mémoires comme un jour de liberté.



Prise de la Bastille le 14 juillet 1789, collection De Vinck (XVIIIe siècle)©BnF

La fête nationale fait aussi référence à un autre événement moins connu : la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél : 46 85 64



Le 14 juillet 1790 : fête de la Fédération

Depuis l'été 1789, partout dans les provinces françaises, se sont créées des "fédérations" régionales de gardes nationaux. Une réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. **Afin de contrôler ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet.** La cérémonie est censée célébrer la prise de la Bastille, mais aussi apporter un semblant d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Le jour dit, 14 000 soldats fédérés arrivent à Paris et défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars.

Sur une esplanade aménagée pour l'occasion, une grande messe est célébrée, à la suite de quoi le roi Louis XVI jure de maintenir "la Constitution décidée par l'Assemblée nationale". Les 400 000 Parisiens présents ce jour-là acclament leur souverain : la monarchie n'est donc pas remise en cause. **L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire.**

1880 : le 14 juillet devient fête nationale

Pendant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet est abandonnée. Elle réapparaît en 1880, sous la 3^{ème} République. **Le régime, pour se consolider, cherche à construire un nouvel imaginaire national, autour de symboles républicains.** C'est ainsi que la Marseillaise devient hymne officiel et le 14 juillet fête nationale. Mais la proposition qui émane du député de la Seine, Benjamin Raspail, n'est pas accueillie unanimement par l'Assemblée. Certains députés mettent en cause la violence du 14 juillet 1789. Et c'est finalement autour du 14 juillet 1790 que se fait le consensus.

En 1880, pour la première fête nationale, la République fait les choses en grand. Un défilé militaire est organisé sur l'hippodrome de Longchamp devant 300 000 spectateurs, en présence du Président Jules Grévy. **Ce défilé militaire, toujours en vigueur, s'inspire aussi du défilé des gardes fédérés de 1790.**

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél : 46 85 64

De 1880 à nos jours

En 1886 : une femme cantinière du 131^e régiment d'infanterie défile pour la 1^{ère} fois

En 1915 : le défilé militaire se déplace du Champs-de-Mars aux Champs-Élysées

En 1919 : c'est le défilé de la victoire qui réunit sur les Champs-Élysées, les forces des pays alliés.

De 1939 à 1945 : dans le Paris occupé, la journée n'est pas célébrée. Le 14 juillet 1940, à Londres, le général de Gaulle réitère ses appels à la résistance.

En juillet 1945 : on célèbre la Libération partout en France

En 2011 : les Outre-mer sont mis à l'honneur. Plus de 400 militaires originaires d'Outre-mer ont ouvert le défilé. Une quarantaine de soldats polynésiens ont dansé un haka devant la tribune présidentielle.



Aujourd'hui, le 14 juillet connaît toujours un grand succès en France métropolitaine ou en Outre-mer. A Paris, le traditionnel défilé militaire sur les Champs-Élysées est un événement très attendu par la population. En Polynésie française, cet événement est célébré à Papeete et dans la plupart des communes des 5 archipels, sous le signe de la fraternité.

(Sources : elysee.fr et internaute.com)

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél : 46 85 64